

**DEMANDE D'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE DÉLIVRÉ PAR UN ÉTAT  
APPARTENANT A L'UNION EUROPÉENNE ET/OU A L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN  
LORSQUE LE TITULAIRE DU PERMIS POSSÈDE LA NATIONALITÉ DE L'UN DE CES PAYS  
OU LA NATIONALITÉ SUISSE OU MONÉGASQUE**

**(à compter du lundi 11 septembre 2017)**

- Formulaire [cerfa n°14879\\*01](#) « Demande de permis de conduire par échange » renseigné et signé (le numéro de téléphone mobile et/ou l'adresse courriel du demandeur doivent être mentionnés)
- Formulaire [cerfa n°14948\\*01 Réf 06](#) « Demande de permis de conduire - Format de l'Union européenne » renseigné et signé
- Permis de conduire original
- Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport etc.)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois  
Si vous habitez chez un particulier, vous devez présenter les 3 documents suivants :
  - copie de la pièce d'identité recto verso de la personne qui héberge,
  - la lettre signée par l'hébergeur certifiant que le demandeur habite chez lui,
  - un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur,
- Justificatif(s) de résidence normale en France à la date de la demande (au moins 185 jours avec attaches personnelles et/ou professionnelles), pour les demandeurs ne possédant pas la nationalité française
- 3 photographies d'identité au total (dont une sur chacun des deux formulaires Cerfa)